LE MANS TRIATHLON

PROCEDURE PRISE DE LICENCE 2022-2023

V1 26/08/2022

Vous trouverez ci-dessous la procédure de prise de licence à respecter. La prise de licence est recommandée avant fin octobre 2023.

Pour tout nouveau licencié, elle est un préalable à la pratique en club et vous couvrira de la prise de licence en 2022 à fin 2023

La prise de licence se fait en 2 étapes-nous vous recommandons de suivre ce tutoriel précisément pour garantir une validation rapide de votre demande.

Etape 1/ PROCEDURE SUR ESPACE TRI

- Accédez sur le site espace tri par le lien ci-dessous :

https://espacetri.fftri.com/

- **Si c'est votre première licence**, ou si vous n'avez pas été licencié à la FFTRI entre la saison 2012-2013 et ce jour, vous devez cliquer sur « se licencier »

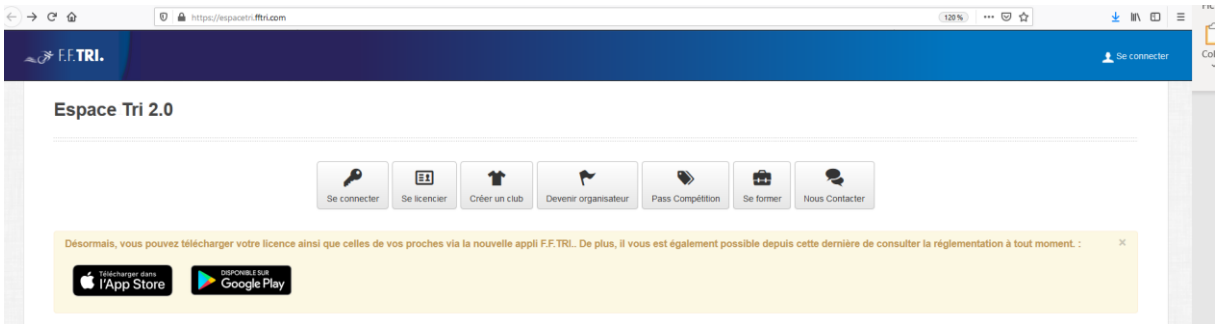

- Compléter le formulaire suivant et poursuivre la procédure :

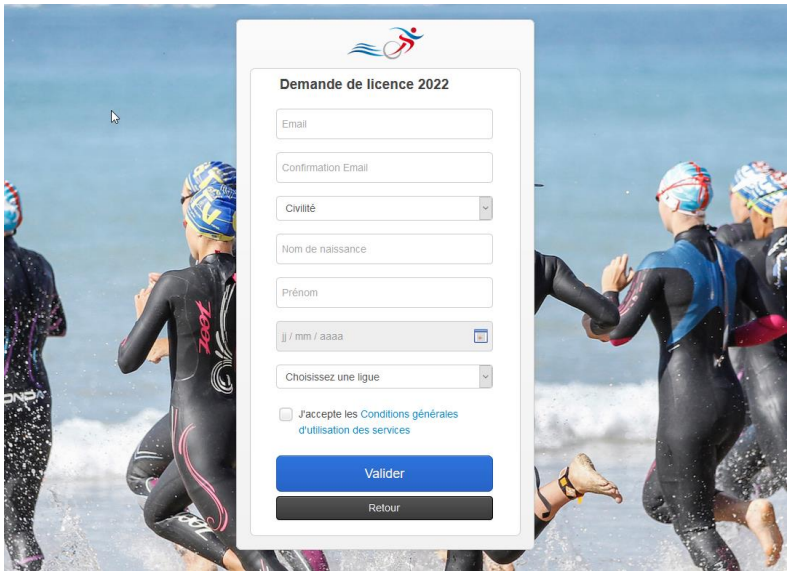

- **Si vous avez été licencié à la FFTRI entre la saison 2012-2013 et ce jour**, vous devez vous connecter à votre espace personnel pour faire votre demande licence :
  - Indiquez votre numéro de licence et votre mot de passe :

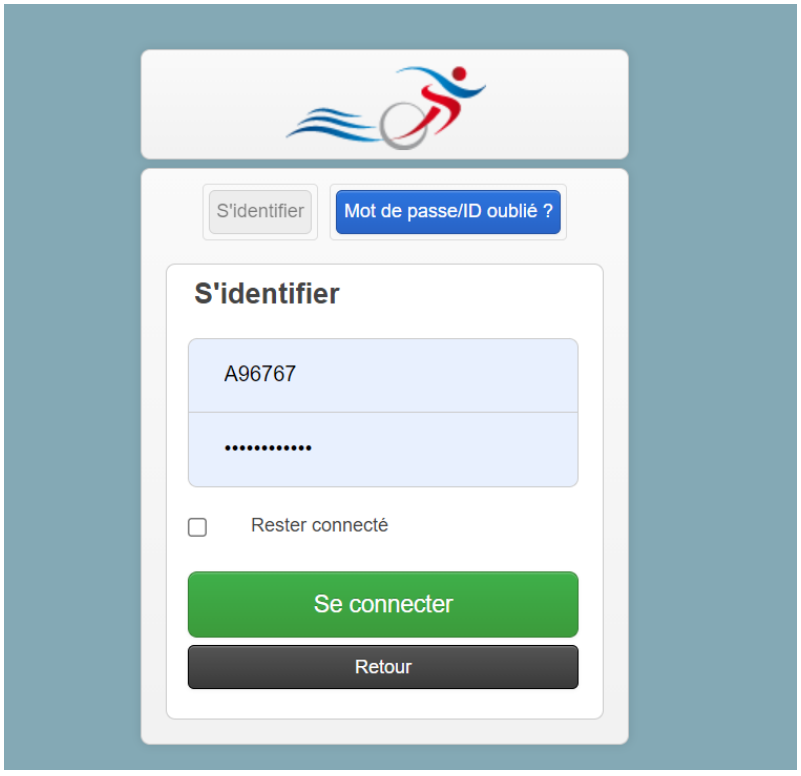

  - Cliquer sur la clé pour renouveler votre licence

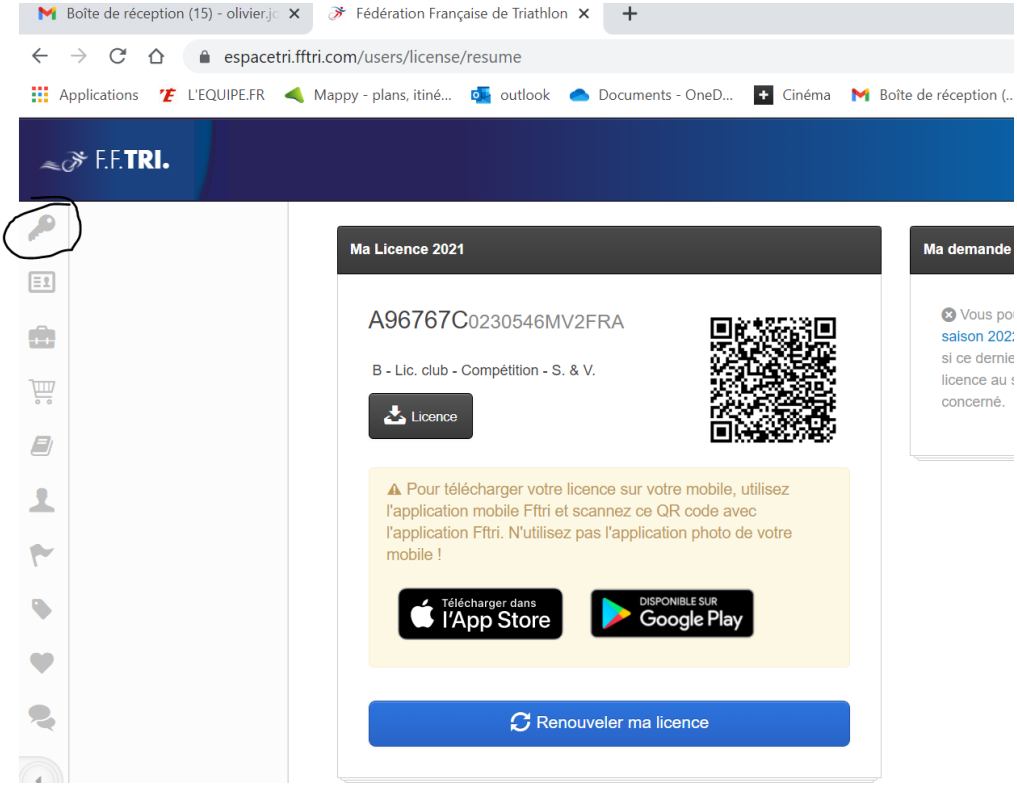

- Suivez les instructions en lign pour valider votre demande de licence au niveau de la fédération

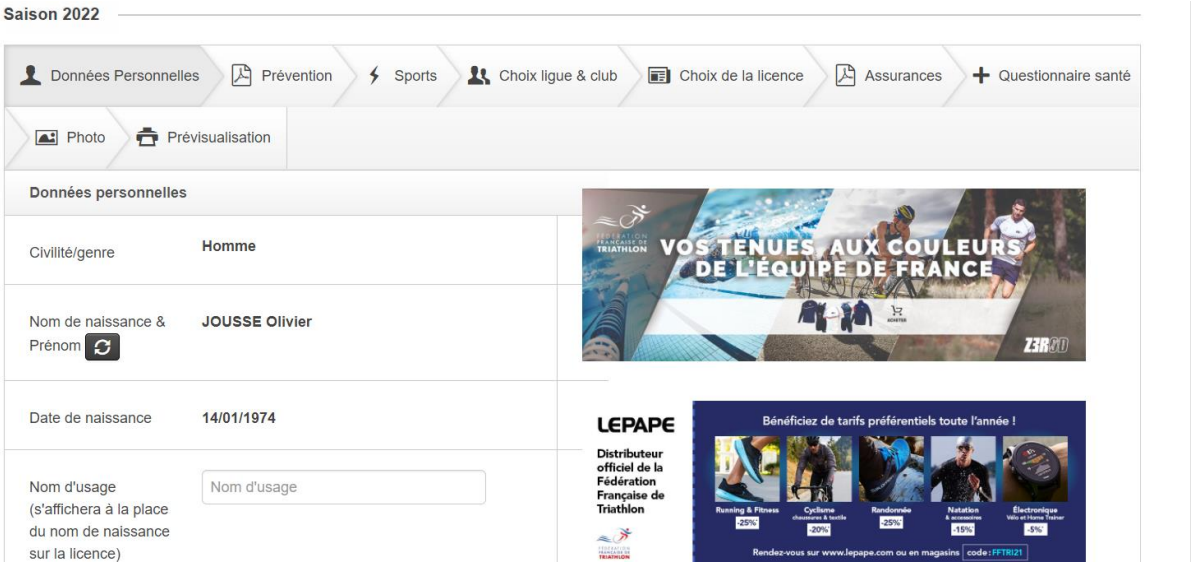

Nota : Les prix indiqués ne sont pas le prix de la licence, mais uniquement la part Fédération qui ne tient pas compte de la part nécessaire au fonctionnement du club.

A la fin de cette procédure, un message vous indique les informations suivantes.

En validant votre demande, vous recevrez également un email avec la demande de licence à transmettre **signée** lors de la connexion sur Assoconect.

Toutes les pièces seront à compléter, en signant aux endroits prévus (demande de licence, assurance, autorisation pour les mineurs…) et devront être transmise via Assoconect au cours l'étape 2 décrite ci-dessous

Etape 2/ Procédure pour validation sur Assoconnect

- Rendez-vous à l'étape deux via le lien suivant :
- https://le-mans-triathlon-5f3fb8a678cdf.assoconnect.com/collect/description/259200-s-adhesion-2023?header=%2Fpage%2F1098535-adhesions-en-ligne

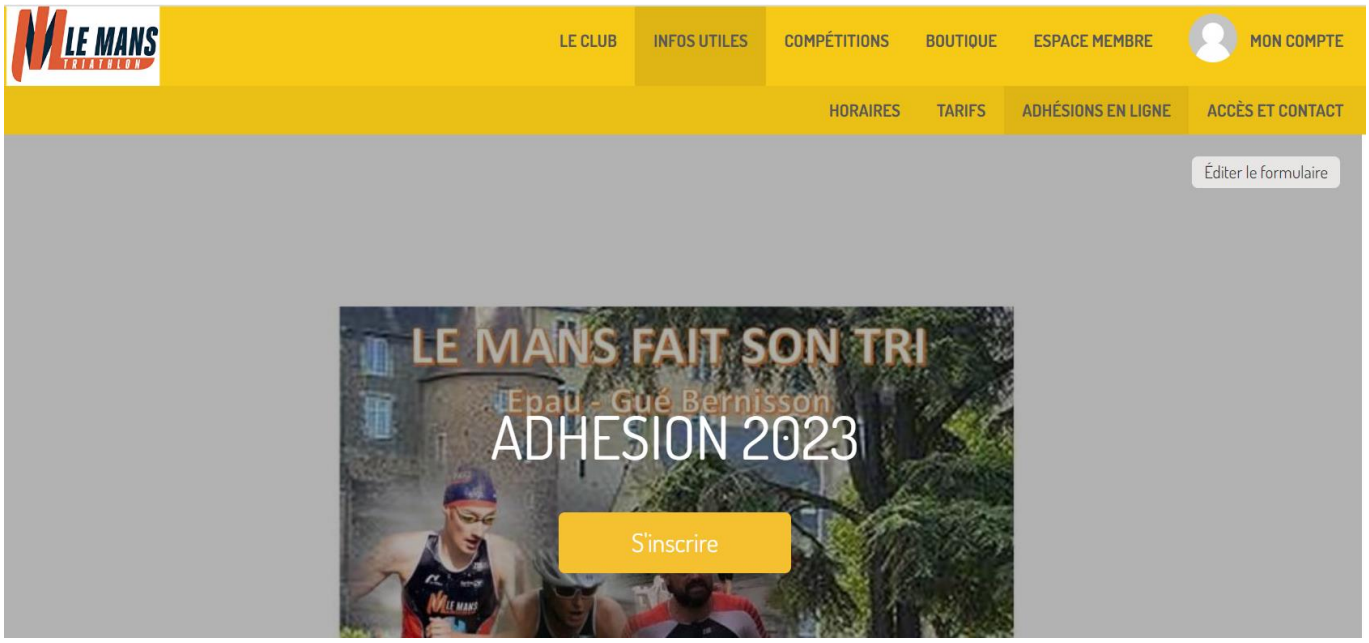

Ne surtout pas essayer de vous connecter à Assoconect depuis un lien Assoconnect trouvé sur Google (sauf si voulez perdre du temps 😉)

Connectez-vous à votre compte en cliquant sur connexion et demandés si besoin un nouveau mot de passe en indiquant votre adresse email.

- **Prenez connaissance des informations club avec attention et télécharger les pièces jointes à signer**

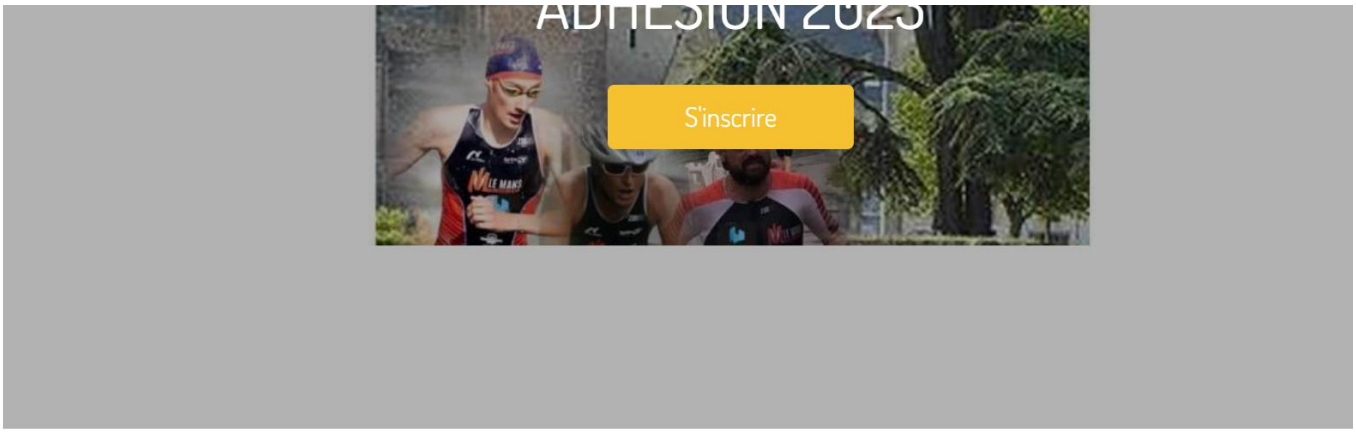

Information

Vous trouverez en pièces jointe le reglement intérieur ainsi qu'une décharge de responsabilité pour les mineurs.

En cliquant sur " S'inscrire", vous validez l'acceptation du règlement intérieur (voir ci-dessous)

Vous devez télécharger toutes les pièces jointes afin de les signés (sauf la décharge si vous n'êtes pas mineur), vous devrez les joindre dans la procédure pour la prise de licence.

S'inscrire

Contacts

Email v72.bruger@gmail.com
Téléphone +33 6 72 19 11 57

Dates des adhésions

- Sélectionnez la licence que vous avez choisis sur espace tri, et ajoutez une autre licence si vous prenez plusieurs licences pour le même foyer.

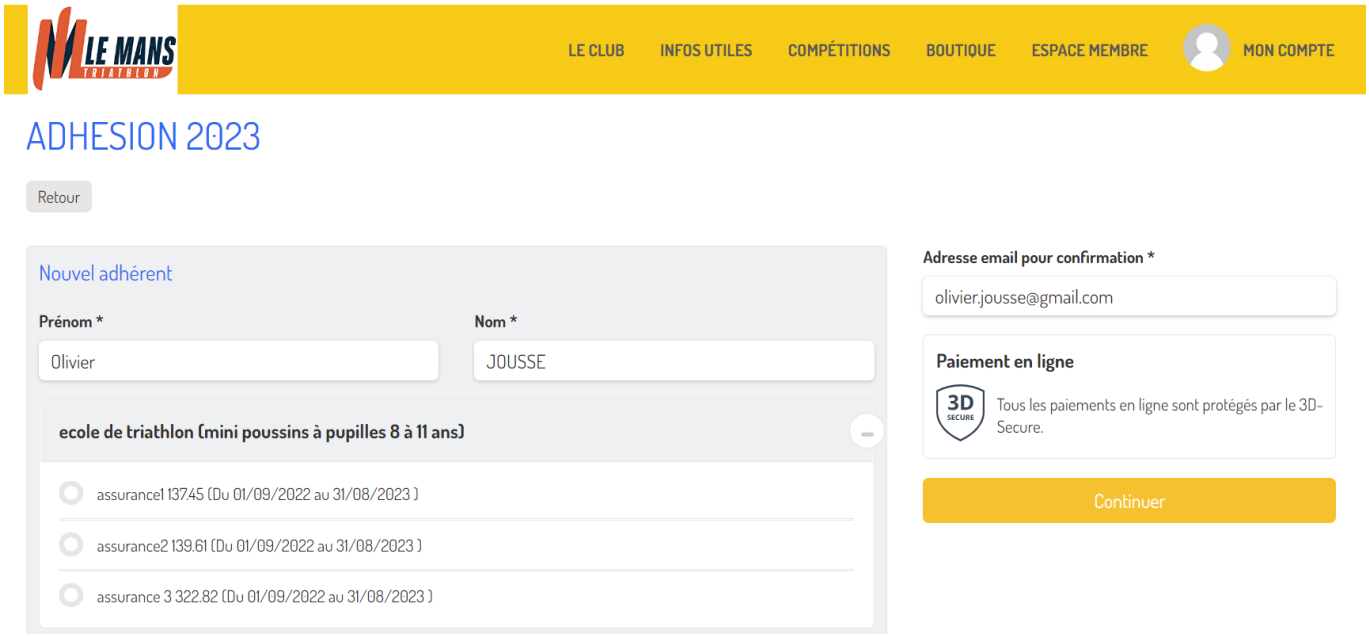

- Sélectionner votre option d'assurance identique à celle retenue sur espace tri (en cas d'erreur le secrétaire ajustera la facturation sur la base de votre demande FFTRI signée)
- Déposez les pièces jointes nécessaires pour valider votre dossier, la demande de licence obtenue à l'étape 1 signée, le choix d'assurance signé, le renouvellement triennal de certificat médical le cas échéant ou le

questionnaire santé pour les mineurs sont toujours obligatoires. Il faut également joindre pour les mineurs, la décharge de responsabilité complétée et signés par les parents.

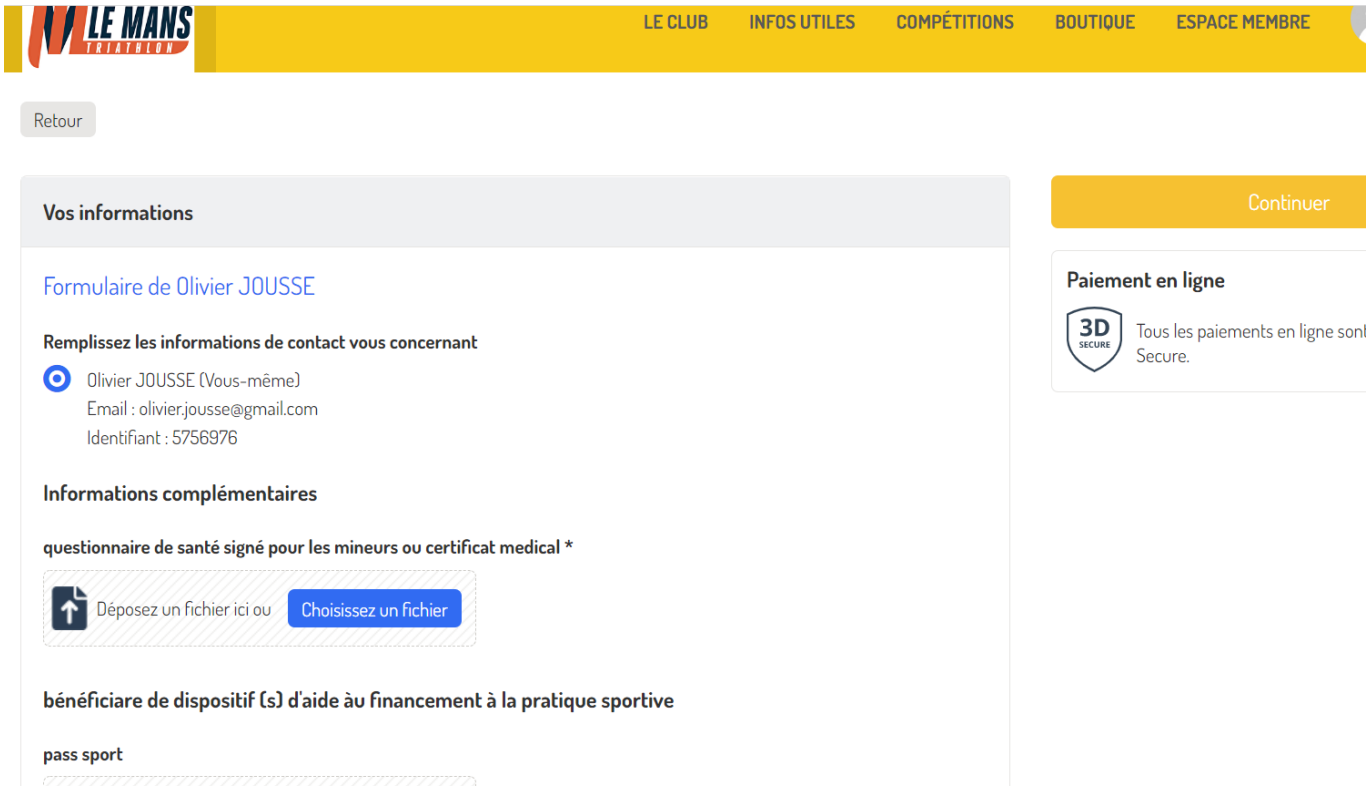

A l'issue de cette démarche il vous sera confirmé que votre demande a bien été prise en compte :

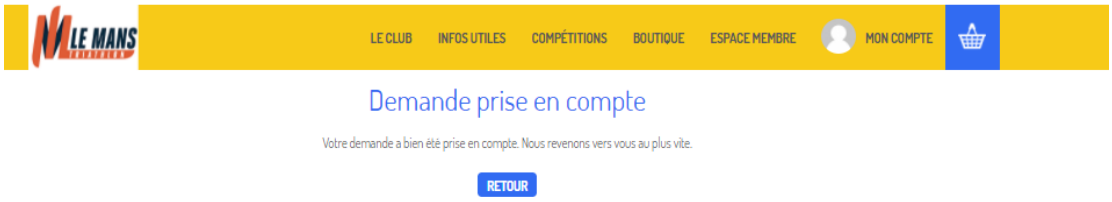

Dans les jours suivants, le secrétaire examinera votre dossier et si les pièces jointes sont valides vous recevrez un email avec un lien pour faire le paiement.

L'interface de paiement qui a posé difficultés l'année dernière a été revue par Assoconnect et est pleinement opérationnelle. Nous vous remercions de privilégier le paiement par carte bleu pour faciliter la bonne gestion des dossiers.

Le paiement par chèque ne nous permet pas une gestion des dates d'encaissement (si vous payez par chèque, les montants seront prélevé après dépôts des chèques sans garantie de date), pour aider les bénévoles du club (le trésorier et secrétaire) et maîtriser vos échéances de paiement, **merci de payer par carte bleue comme vous le faites lors de vos inscriptions en compétition toute l'année.**

Si vous bénéficiés de la remise famille, ou du pass sport et ou e.sport en ayant joint le justificatif dans Assoconnect, cela sera pris en compte lors de la validation par le secrétaire pour réduire votre cotisation (suivant dispositions qui seront définies par l'Etat et la région pour la saison à venir).

Si vous souhaitez payer en x3 fois, cela sera possible de choisir lors du paiement en ligne.

Après paiement vous recevrez un mail confirmant la validation club de votre licence dans Assoconnect,

Dans un deuxième temps vous recevrez confirmation par la FFTRI de la validation de votre licence en attente de validation par la ligue, puis votre validation de licence. En absence de retour 10 jours après paiement, nous vous invitons à alerter le secrétaire par SMS au 06 72 19 11 57 en rappelant noms et prénoms du ou des demandeurs pour débloquer la situation (les dossiers sont soumis à plusieurs étapes de validation entre la ligue, la fédération et le club ce qui peut générer quelques anomalies).

La procédure reste un peu longue, si vous avez des questions ou des doutes merci de d'adresser votre demande par mail sur club.lemanstriathlon@gmail.com, ou par SMS au 06 72 19 11 57, nous vous répondrons ou vous contacterons pour vous aider

Sportivement,